ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Billard

Question écrite n° 1719

Texte de la question

M. Eric Raoult attire l'attention de Mme le ministre de la jeunesse et des sports sur l'interet que representait la reconnaissance du billard comme sport de haut niveau. Cette pratique sportive meriterait d'etre reconnue : c'est la requete de tres nombreux pratiquants du billard. Il lui demande donc de bien vouloir lui preciser sa position sur cette question.

Texte de la réponse

La reconnaissance comme discipline non olympique de haut niveau est de la responsabilite de la commission nationale du sport de haut niveau. Celle-ci a deja eu a etudier la reconnaissance du billard carambole comme discipline de haut niveau et avait emis un avis defavorable. A la faveur de l'evolution de ce sport depuis trois ans, la federation francaise de billard souhaite representer ce dossier devant la commission nationale du sport de haut niveau. Un avant-projet a d'ailleurs ete remis a la direction des sports. Celui-ci est actuellement etudie en relation avec la federation, afin que la commission nationale puisse emettre un avis prochainement.

Données clés

Auteur : M. Raoult Éric
Circonscription : - RPR
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1719
Rubrique : Sports
Ministère interrogé : jeunesse et sports
Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mai 1993, page 1498
Réponse publiée le : 26 juillet 1993, page 2250